



MOVE myNet

Augmentez l'attractivité de votre propriété ou de votre entreprise grâce à votre propre réseau de stations de charge.

Avantages pour les propriétaires immobiliers

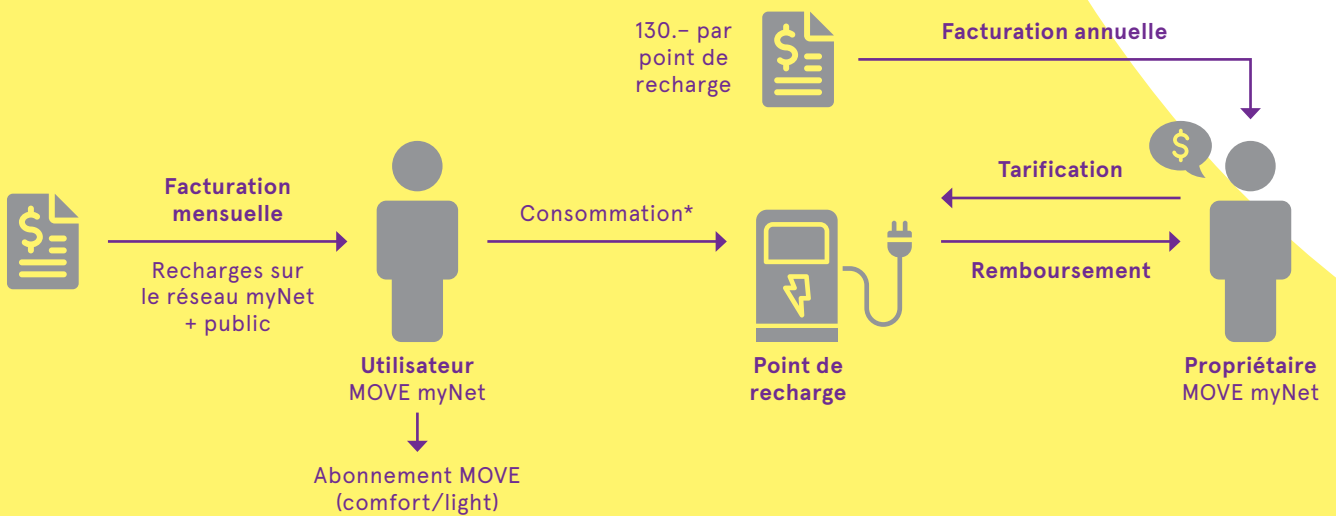
Les détenteurs de véhicules électriques se font de plus en plus nombreux, et nécessitent des stations de charge adaptées à proximité de leur lieu de résidence. En tant que propriétaire immobilier, vous pouvez accroître l'attractivité de votre bien en installant des stations de charge sur votre terrain afin de les mettre à disposition des utilisateurs.

Avantages pour les entreprises

De nombreuses grandes entreprises, mais aussi de plus en plus de petites et moyennes structures souhaitent faire installer des stations de charge sur leurs sites. Et ce, soit parce qu'elles comptent elles-mêmes des véhicules électriques dans leurs flottes, soit parce qu'elles souhaitent permettre à leurs collaborateurs de recharger leurs voitures électriques au travail.



MOVE Mobility SA, opérateur de l'un des meilleurs réseaux publics intelligents de stations de charge, offre désormais aux propriétaires et aux administrateurs de biens immobiliers une solution pour répondre aux besoins d'un nombre croissant de conducteurs de voitures électriques.



En tant que propriétaire, vous pouvez bénéficier des avantages suivants grâce à MOVE myNet:

- Vous payez une cotisation annuelle de CHF 130.- par point de recharge.
- Vous fixez vous-même les tarifs par kilowattheure des stations de charge.
- Vous déterminez quels utilisateurs peuvent accéder à votre réseau de recharge privé myNet.
- Vous recevez une facture semestrielle basée sur la consommation énergétique des utilisateurs de votre réseau de charge.
- Vous bénéficiez d'un service-client professionnel et d'une surveillance à distance de vos installations.

Vos avantages en tant qu'utilisateur de MOVE myNet:

- Vous êtes titulaire d'un abonnement MOVE light ou MOVE comfort et recevez un badge (MOVE comfort) ou une carte (MOVE light) pour activer vos recharges sur le réseau privé myNet et public.
- Vous avez la possibilité de recharger votre véhicule en toute sécurité sur votre réseau privé myNet aux tarifs fixés par les propriétaires du réseau*.
- Vous avez accès au réseau public 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, aux conditions de MOVE.
- Vous recevez une facture mensuelle détaillée des recharges effectuées sur le réseau privé myNet ainsi que le réseau public.

* Frais de transaction de 2% pour les abonnés MOVE comfort sur les stations de charge MOVE myNet.
Frais de transaction de 10% pour les abonnés MOVE light sur les stations de charge MOVE myNet.

Nos experts commerciaux se tiennent à votre disposition si vous souhaitez plus d'informations sur les détails de facturation, les cartes supplémentaires ou les porte-clés. Vous pouvez nous contacter à tout moment au 026 322 34 01 ou par e-mail à l'adresse sales@move.ch.

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

MOVE Mobility AG 026 322 34 01
Route du Lavapesson 2 sales@move.ch
CH-1763 Granges-Paccot www.move.ch

